

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

Conditions communes aux emplacements et locatifs

1. Il doit être établi une demande par emplacement ou location.
2. En l'absence de message télégraphié du client précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement et/ou l'hébergement devient disponible le lendemain à 12 h après la date d'arrivée prévue par le contrat de location et **100 % du montant du séjour reste acquis à l'exploitant**. Les messages téléphoniques devront être obligatoirement confirmés par écrit.
3. Pour toute annulation parvenue plus de 30 jours avant la date d'arrivée, l'acompte reste acquis à l'exploitant.
Pour toute annulation parvenue moins de 30 jours avant la date d'arrivée, 100 % du montant du séjour sera conservé par l'exploitant.
4. Aucune réduction ne sera accordée pour arrivée retardée ou départ anticipé.
5. Le client s'engage à respecter et à faire respecter par les personnes occupant l'emplacement et/ou l'hébergement, le règlement intérieur du camping.

Conditions spécifiques aux emplacements

1. Pour les séjours avant le 13/07 et après le 19/08 :
Un acompte de 30 % du montant total du séjour réservé doit être réglé dès la réservation.
2. Pour les séjours compris (entièrement ou partiellement) entre le 13/07 et le 19/08 :
 - Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30 % du montant total du séjour réservé doit être réglé dès la réservation. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour.
 - Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date du début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation.Le paiement peut être effectué par chèque bancaire établi à l'ordre de l'exploitant ou par carte bancaire via la réservation en ligne
Seules les réservations de 2 jours minimum pour juillet et août sont acceptées, sauf exception accordée par l'exploitant.

Conditions spécifiques aux chalets, mobil homes

1. - Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30 % du montant total du séjour réservé doit être réglé dès la réservation. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour.
 - Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date du début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation.Le paiement peut être effectué par chèque bancaire établi à l'ordre de l'exploitant ou par carte bancaire via la réservation en ligne
2. Les locations sont louées à la semaine, du samedi ou dimanche à partir de 14h00 au samedi ou dimanche suivant jusqu'à 11h00. Hors juillet et août, la durée du séjour peut être adaptée à la demande, et ce pour un minimum de 2 nuits consécutives.
3. **Un dépôt de garantie de 300 euros** sera versé par le client le jour de son arrivée. Celui-ci sera restitué au client après un inventaire effectué le jour de son départ et après constatation de la conformité dudit inventaire à l'état primitif des lieux. A défaut de conformité, il sera fait une déduction des frais de remise en état des lieux et de la valeur du matériel manquant ou détérioré. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieur au montant de celle-ci. Toute réclamation concernant l'état des lieux devra être faite à l'exploitant par le client au moment de son installation.
4. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté. **Une somme forfaitaire de 90 euros** sera retenue sur le montant du dépôt de garantie par l'exploitant, dans le cas où l'hébergement loué n'aurait pas été nettoyé par le client le jour du départ.
5. En aucun cas le nombre d'occupants ne devra être supérieur à la capacité d'hébergement..
6. Les animaux ne sont pas admis dans les locations.

En cas de contestation ou de litige, les tribunaux de Mende (48) sont seuls compétents.